

## SOUS-CRITÈRE 2.2

# PROCÉDÉ D'ÉVALUATION – PERMIS A1 ET A2

## PRÉAMBULE

Avant de signer un contrat et de débiter une formation, une évaluation des compétences est obligatoire.

**Qui est concerné ?** Les élèves intéressés par les formations A1 et A2, qu'ils aient ou non déjà pris des leçons. Âge minimum : 16 ans pour le permis A1, 18 ans pour le permis A2.

**Quel est l'objectif ?** Ce test d'évaluation des capacités et des aptitudes permet d'estimer le nombre d'heures de formation nécessaires, afin de proposer un forfait adapté ou un devis personnalisé, ainsi qu'un calendrier de formation. Ce nombre est un prévisionnel : il peut être revu à la baisse selon l'implication de l'élève et la fréquence des leçons.

## CONTENU DU TEST

Le test se décompose en **huit rubriques** :

1. Renseignements d'ordre général, sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur
2. Expérience de la conduite
3. Connaissance du véhicule
4. Attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
5. Habilités
6. Compréhension et mémorisation
7. Perception
8. Émotivité

## MOYENS MIS EN ŒUVRE

- **Déroulement** : questionnaire et entretien avec un enseignant de la conduite titulaire de la mention deux-roues, sur une moto correspondant à la formation choisie, sur piste sécurisée.
- **Durée** : environ 1 heure.
- **Remise du bilan** : un bilan est établi et remis à l'élève, avec une synthèse sur les enjeux et le déroulement de la formation.
- **Mise à disposition** : ce document est disponible à l'agence et consultable sur notre site internet.

## DÉTAIL DES COMPÉTENCES ÉVALUÉES

### 1. Renseignements d'ordre général

Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vue, visite médicale, incompatibilités déclarées. Ces critères ne sont pas notés ; ils orientent le formateur sur d'éventuelles difficultés de compréhension du français ou des déficiences sensorielles ou motrices.

### 2. Expérience de la conduite

- Permis possédés et véhicules conduits
- Zone d'évolution à bord du véhicule
- Temps de pratique
- Conduite accompagnée ou autonome

### 3. Connaissances théoriques sur le véhicule

Série de 12 questions sur 4 thèmes techniques : direction, boîte de vitesses, embrayage, freinage.

#### **4. Attitudes à l'égard de la sécurité et de l'apprentissage**

QCM sur la hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité (aspects techniques et réglementaires ou adaptation au contexte et partage de la route) et sur la motivation à apprendre (choix personnel ou nécessité).

#### **5. Habiletés**

Installation sur la moto : l'enseignant apprécie l'équilibre de l'élève et sa capacité à s'installer et à réaliser des départs et des arrêts.

#### **6. Compréhension et mémorisation**

Besoin d'explications ou de démonstrations supplémentaires pendant les exercices ; capacité à retenir les informations données.

#### **7. Perception**

L'enseignant évalue la capacité d'observation de l'environnement, le sens de l'orientation et la direction du regard.

#### **8. Émotivité**

Les réactions émotives (paroles, gestes, crispations) sont observées pendant toute l'évaluation.